

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt un, le neuf décembre, à dix heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, qui prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ainsi que de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, la séance s'est tenue en public ; port du masque obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine (jusqu'à 15h18), M. PRINCE Patrick (jusqu'à 16h15), Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle (jusqu'à 16h37), M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert, Mme LEFEBVRE Concetta (jusqu'à 16h17), M. FITAMANT Alain, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. LABRO Philippe, M. BANCEL Nathanaël.

Absents, représentés : Mme VERBEQUE représentée par M. MALLET (à partir de 15h19), M. PRINCE représenté par M. BIYOUKAR (à partir de 16h16), M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. ZARLOWSKI Serge, Mme VENACTER Jeannine représentée par Mme SERONDE Françoise, Mme LEFEBVRE Concetta représentée par M. HADAD (à partir de 16h18), M. AVRAMOVIC Jovan représenté par Mme POLONI Françoise, Mme GALEY Louise représentée par Mme HECK Isabelle (jusqu'au départ de Mme HECK à 16h37), M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. KALANYAN Aram représenté par M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Mme LECOEUR Anne représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absent : Mme HECK qui représente également Mme GALEY (à partir de 16h37).

Secrétaire de séance : M. BANCEL Nathanaël.

~ Sortie de Mme CÉDÉCIAS ~

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre vingt-six présents (jusqu'à 10h09), vingt-sept présents (de 10h10 à 15h18), vingt-six présents (de 15h19 à 16h15), vingt-cinq présents (de 16h16 à 16h17), vingt-quatre présents (de 16h18 à 16h37) et vingt-trois présents (de 16h38 jusqu'à la fin de la séance) et constate que la condition de quorum est remplie (membres présents représentant au minimum le tiers des conseillers municipaux en application loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021). Les adjoints ou conseillers ayant donné procuration pour se faire représenter ne sont pas pris en compte.

~ Retour de Mme CÉDÉCIAS ~

M. BANCEL Nathanaël a été élu secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2021.

Le compte rendu in extenso du Conseil Municipal en date 23 septembre 2021 est approuvé **à la majorité par 28 voix pour** (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL) et 7 voix contre (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN)

~ Sortie de M. PRINCE ~

~ Retour de M. PRINCE ~

Monsieur le Maire invite les élus concernés à répondre aux questions orales posées par les groupes « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble » et « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes ».

Un dossier supplémentaire a été inscrit à l'ordre du jour de la séance :

Vœu proposé par le groupe du « Rassemblement de la gauche et des écologistes » pour la transparence dans les Commissions Municipales.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. Installation de Monsieur Philippe LABRO, Conseiller Municipal, en remplacement de Madame Claudine PAGEGIE, ayant donné sa démission à ses fonctions aux termes d'un courrier en date du 29 novembre 2021, réceptionné en mairie le même jour et modification du tableau du Conseil Municipal.
2. Avis du Conseil Municipal sur la liste des dérogations au repos dominical accordées aux concessionnaires automobiles, aux commerces de produits surgelés et aux commerces de détail alimentaire pour l'année 2022 à Villemomble.
~ Sortie de M. LAHOUSSAINE ~
3. Fixation des tarifs municipaux de la médiathèque « Robert Calmégane » applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.
~ Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~
~ Retour de M. LAHOUSSAINE ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

4. Fixation des tarifs municipaux de participation forfaitaire individuelle aux frais de déplacement dans le cadre du jumelage avec les villes de BONN-HARDTBERG (Allemagne), DE DROYLSDEN (ANGLETERRE) ET DE PORTIMAO (PORTUGAL) applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

~ Retour de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

5. Fixation des tarifs municipaux de location des salles communales applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

6. Fixation des tarifs municipaux de location de tentes de réception appartenant à la commune applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

7. Fixation des tarifs municipaux du restaurant municipal applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

8. Fixation des tarifs municipaux concernant les concessions et les taxes funéraires des cimetières applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.
~ *Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~*
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)
9. Fixation des tarifs municipaux concernant l'organisation de foires aux greniers applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.
~ *Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~*
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)
10. Fixation des tarifs municipaux des tickets jeu de la kermesse de printemps applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.
~ *Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~*
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)
11. Fixation des tarifs municipaux concernant les droits d'entrée aux spectacles et animations proposés au Théâtre Georges Brassens applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.
~ *Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~*
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

12. Fixation des tarifs municipaux concernant l'organisation de spectacles, animations et bals et fixation des droits d'entrée applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

~ Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

13. Fixation des tarifs municipaux des autorisations de tournage sur le territoire de la commune de Villemomble applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

~ Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

14. Approbation de la délibération cadre pour l'année 2022 portant approbation de la liste des biens meubles d'un montant inférieur à 500 € TTC constituant des immobilisations par nature.

~ Retour de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée) ~

Dossier adopté à l'unanimité.

15. Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2022.

~ Sortie de Mme CÉDÉCIAS ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, M. LABRO) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL)

16. Avance de subvention au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2022.

~ Retour de Mme CÉDÉCIAS ~

Dossier adopté à l'unanimité.

17. Remplacement de conseillers municipaux au sein des commissions municipales.

Dossier adopté à l'unanimité.

18. Election d'un nouveau délégué suppléant de la Ville de Villemomble à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de l'EPT « GRAND PARIS GRAND EST ».

~ Sorties de MM. BANCEL, ZARLOWSKI, ROLLAND, FITAMANT, LAHOUSSAINE, M. le Maire, Mme POCHON ~

~ Retours de MM. BANCEL, ZARLOWSKI, ROLLAND, FITAMANT, M. le Maire, LAHOUSSAINE, Mme POCHON ~

Est élu, au scrutin secret, M. HADAD de la liste « Réussir Villemomble Ensemble » en qualité de délégué suppléant de la CLECT (Commission Locale des Charges Territoriales) de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est (EPT GPGE), qui a obtenu 25 voix.

M. MINETTO, Mme POCHON et M. BANCEL ne prennent pas part au vote.

19. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Compagnie d'Arc de Villemomble, au titre de l'année 2021

Dossier adopté à l'unanimité.

20. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association Villemomble Sports, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sortie de M. HADAD ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 18 voix pour (celles de M. BLUTEAU, M. BOULON, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 13 abstentions (celles de Mme PAOLANTONACCI, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL).

M. BIYOUKAR, Président de Villemomble Sports, Mme LEFEBVRE et M. MALLET, membres du Conseil d'Administration de Villemomble Sports ne prennent pas part au vote.

21. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association Villemomble Handball, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sortie de M. HADAD ~

Dossier adopté à l'unanimité.

M. BIYOUKAR, M. GERBAUD Jean-Christophe, membres du Conseil d'Administration de Villemomble Handball ne prennent pas part au vote.

22. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec la Mission Locale de GAGNY/VILLEMOMBLE/LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sortie de M. HADAD ~

Dossier adopté à l'unanimité.

M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, membre de droit, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, FITAMANT, membres du collège « élus » de la Mission Locale ne prennent pas part au vote.

23. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'Association pour le Développement Economique Entrepreneurial Commercial et de l'Emploi à Villemomble, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Retour de M. HADAD ~

Dossier adopté à la majorité par 18 voix pour (celles de M. BLUTEAU, M. BOULON, M. PRINCE, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme VENACTER, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 7 voix contre (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 5 abstentions (celles de Mme VERBEQUE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, Mme Pochon, M. MINETTO, M. BANCEL)

M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme LEFEVRE, membres du Conseil d'Administration de l'ADEV, Mme PAOLANTONACCI, Mme SERONDE, membres intéressés de l'ADEV ne prennent pas part au vote.

24. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Centre Médico-Social Marcel Hanra, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sortie de M. PRINCE ~

~ Retour de M. PRINCE ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 18 voix pour (celles de M. BLUTEAU, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEVRE, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme Pochon, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL).

MM ROLLAND, HADAD, ACQUAVIVA, FITAMANT Alain et Mmes HECK, PAOLANTONACCI, FITAMANT Patricia, membres du Conseil d'Administration du CMSMH, ne prennent pas part au vote.

25. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sortie de M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR ~

~ Retour de M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 28 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, M. LABRO) et 3 abstentions (celles de Mme Pochon, M. MINETTO, M. BANCEL).

Mme HECK, déléguée à la Culture, Présidente de droit, MM. HADAD Hubert, ROLLAND et



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Mme SERONDE, membres du Conseil d'Administration de l'AACV ne prennent pas part au vote.

26. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Club Bergougniou « Loisirs Retraités », au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sortie de Mme VERBERQUE ~

Dossier adopté à l'unanimité.

M. BIYOUKAR, Mme HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités » ne prennent pas part au vote.

27. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Ville et l'association Villemomble Partage, au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

~ Sorties de Mme VERBERQUE, M. BANCEL ~

Dossier adopté à l'unanimité.

28. Dénomination du foyer du Théâtre Georges Brassens en « Espace Roger Carel ».

~ Sorties de Mmes VERBEQUE, PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, FITAMANT ~

~ Retour de M. BANCEL ~

Dossier adopté à l'unanimité.

29. Approbation de la fin de l'expérimentation des trottinettes partagées.

~ Sorties de Mmes CEDECAS, HECK ~

~ Retours de MM. BIYOUKAR, FITAMANT Alain, Mmes VERBERQUE, PRIEUR-GUICHAOUA ~

Dossier adopté à l'unanimité.

30. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter toute demande de subvention en lien avec le projet de rénovation du marché de l'Epoque.

~ Sorties de Mmes VERBEQUE, LEFEBVRE, CÉDÉCIAS, SERONDE qui représente également Mme VENACTER (absente représentée) ~

~ Retour de Mme HECK ~

Dossier adopté à l'unanimité.

31. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter toute demande de subvention en lien avec le projet de construction d'un poste de police municipale.

~ Sorties de Mmes VERBEQUE, PRIEUR-GUICHAOUA, LEFEBVRE, SERONDE qui représente également Mme VENACTER (absente représentée), M. le Maire ~

~ Retours de Mme CÉDÉCIAS, M. le Maire ~

Dossier adopté à l'unanimité.

32. Autorisations donnée à Monsieur le Maire de solliciter toute demande de subvention en lien avec le projet de restauration du clocher et de réfection des chéneaux, des gouttières et des souches de cheminées défailants de l'Eglise Saint-Louis (hormis la chapelle Saint-Genest).

~ Sorties de Mmes VERBEQUE, LEFEBVRE, SERONDE qui représente également Mme VENACTER (absente représentée), M. le MAIRE ~

~ Retours de Mmes PRIEUR-GUICHAOUA, CÉDÉCIAS, M. le MAIRE ~

Dossier adopté à l'unanimité.

33. Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
~ Sorties de MM. MAHMOUD, MALLET, ZARLOWSKI, LABRO, Mmes VERBEQUE, HECK ~
~ Retours de Mmes SERONDE, LEFEBVRE ~
Le Conseil Municipal prend acte du débat organisé en son sein sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PASS) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'EPT Grand Paris Grand Est.
34. Modification du périmètre de la délégation des droits de préemption urbain et de priorité consentie par l'EPT à la commune de Villemomble.
~ Retours de MM. LABRO, ZARLOWSKI, MALLET, MAHMOUD ~
~ Sortie de Mme HECK qui représente également Mme GALEY (absente représentée), M. ACQUAVIVA ~
Le Conseil Municipal prend acte du dossier.
35. Mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) et adhésion au service « FranceConnect » de la Direction Interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat.
~ Sortie de M. ACQUAVIVA ~
~ Retour de Mme HECK ~
Dossier adopté à l'unanimité.
36. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) relatif à l'année 2020.
~ Sortie de Mme LEFEBVRE ~
~ Retour de M. ACQUAVIVA ~
Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.
37. Rapport d'activité du Syndicat intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) relatif à l'année 2020.
~ Sortie de Mme LEFEBVRE ~
Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.
38. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) relatif à l'année 2020.
~ Sortie de Mme LEFEBVRE ~
Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.
39. Création de poste entraînant la modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2021.
~ Retour de Mme LEFEBVRE ~
Dossier adopté à l'unanimité.

40. Organisation du temps de travail et des cycles de travail.

~ Départ de M. PRINCE qui a donné pouvoir à M. BIYOUKAR ~

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 32 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN, M. LABRO) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL)

41. Création de divers emplois pour accroissement saisonniers d'activité durant l'année 2022

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 32 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN, M. LABRO) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL)

42. Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour les opérations du recensement rénové de la population en 2022.

~ Départ de Mme LEFEBVRE qui ne donne pas pouvoir ~

Dossier adopté à l'unanimité.

43. Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statuaire du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la petite couronne d'Ile-de-France.

Dossier adopté à l'unanimité.

- Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.

~ Départ de Mme HECK qui représente également Mme GALEY ~

- Vœu proposé par le groupe du « Rassemblement de la gauche et des écologistes » pour la transparence dans les Commissions Municipales.

Après débat, il a été demandé par le groupe « Rassemblement de la gauche et des écologistes » un vote au scrutin secret.

Nombre de votants : 33

Bulletins blancs : 7

Bulletins nuls :

Suffrage exprimés : 26



Villemombte

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

En conséquence, ledit vœu a été rejeté par 22 voix contre, 4 voix pour.

Clôture de la séance à 17h08.

le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,




Jean-Michel BLUTEAU

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Le compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 9 décembre 2021, comporte une erreur matérielle.

A la page 8, au lieu de lire :

« 26. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités », au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

-Sortie de Mme VERBEQUE-

Dossier adopté à l'unanimité,

M. BIYOUKAR, Mme HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités ».

»

Il y a lieu de lire :

« 26. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités », au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

-Sortie de Mme VERBEQUE-

Dossier adopté à l'unanimité,

M. BIYOUKAR, Mmes POLONI, HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités ».

»

Fait à Villemomble, le 16 mars 2022

Le Maire

Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : Délibération n°26 du 9 décembre 2021 : Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités », au titre de l'année 2022 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

La délibération n° 26 du 9 décembre 2021, rendue exécutoire le 16 décembre 2021, comporte une erreur matérielle.

Au lieu de lire :

«

DELIBERE

à l'unanimité,

M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme HECK Isabelle ne prennent pas part au vote.

M. BIYOUKAR, Mme HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités ».

»

Il y a lieu de lire :

«

DELIBERE

à l'unanimité,

M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mmes POLONI, HECK Isabelle ne prennent pas part au vote.

M. BIYOUKAR, Mmes POLONI, HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités ».

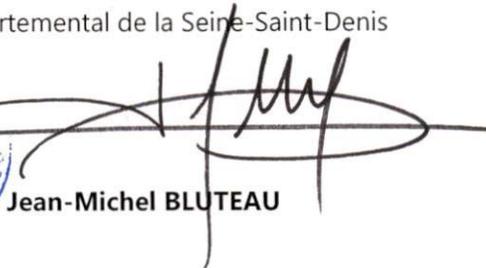
»

Fait à Villemomble, le 16 mars 2022

Le Maire

Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU